RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

H & U AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 23 Rue Lavoisier, 75008 PARIS
-----
442 428 348 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 24 JUILLET 2025

L'an 2025,
Le 24 Juillet,
A 14 heures 30,

La Société CAP ECGE, Société par actions simplifiée au capital de 8 915 euros, ayant son siège social 53 Rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 109 509 RCS PARIS,
Représentée par Monsieur François DUBLOIS, en sa qualité de gérant,

Associée Unique de la société H & U AUDIT,

En présence de Monsieur Charles FRIOCOURT, Président non associé de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

la société CAP ECGE, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 23 Rue Lavoisier, 75008 PARIS au 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société CAP ECGE
Monsieur François DUBLOIS

